

Pôle cohésion sociale et santé
Direction jeunesse et solidarité
Rapporteur : Anne AMBROIS

CONSEIL MUNICIPAL
DÉLIBÉRATION N°DEL2024_128
SÉANCE DU 22 MAI 2024

17 - PROJET URBAIN DE COHÉSION SOCIALE
APPEL À PROJETS 2024
2ÈME SESSION D'OCTROI DE SUBVENTIONS

La commune s'est engagée, depuis 2015, dans la mise en œuvre du Projet Urbain de Cohésion Sociale (PUCS). Ce projet politique est une initiative spécifique au territoire de Cherbourg-en-Cotentin par laquelle les élu·e·s avaient affirmé leur volonté d'œuvrer dans le sens de l'égalité et l'émancipation en faveur des habitant·e·s et des quartiers pour la durée du mandat 2014-2020.

Pour ce mandat, ce projet a pour objectifs :

- d'accompagner et soutenir des initiatives locales à destination et avec les habitants des quartiers prioritaires et les personnes en difficultés dans les différents thèmes de la cohésion sociale,
- de compléter l'action municipale dans la mise en œuvre du projet urbain de cohésion sociale en permettant aux acteurs locaux de proposer, initier et expérimenter sur le territoire.

Cet appel à projets concerne toute action concourant à renforcer la cohésion sociale du territoire, dans toutes ses thématiques, en portant une attention particulière sur l'emploi et la mise en réseau des acteurs locaux.

Les projets doivent respecter la philosophie du Projet Urbain de Cohésion Sociale notamment en termes de participation des habitants, d'ancrage territorial et de méthodologie.

Le conseil municipal est invité à autoriser le versement des subventions suivantes :

- 2 000 € à l'association Maison des Jeunes et de la Culture,
- 4 300 € à l'Association Sportive de l'Arsenal et de la Marine (ASAM),
- 2 000 € à l'association des Paralysés de France,
- 2 400 € à l'association Au fil de l'eau.

Les subventions seront imputées sur la ligne de crédit numéro 43330.

Vu l'avis favorable de la commission n°3 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Heure de vote : 18h09		Nombre de votants : 54	
Pour : 53	Contre : 0	Abstention : 0	NPPV : 1 Anne AMBROIS

Le Président de Séance,
Benoit ARRIVE

Le Secrétaire de Séance,
Sylvie LAINÉ

Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Département de la Manche
Conseil municipal du 22 mai 2024

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :

Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 48

Date de la convocation et de son affichage : 10 mai 2024

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le vingt-deux mai à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 10 mai 2024 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit - BERHAULT Bernard (arrivée 17h23) - BERNARD Christian - BRANTONNE Pascal - BROQUAIRE Guy (arrivée 17h38) - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie - DUVAL Karine - FRANÇOISE Bruno (arrivée 18h07) - GENTILE Catherine - GRUNEWALD Martine - HAMEL Estelle - HAMON-BARBÉ Françoise - HÉBERT Dominique - HÉBERT Karine (arrivée 17h39) - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand - HUREL Karine - ISOIRD Valérie (mandataire AMBROIS Anne jusqu'à son arrivée 18h43) - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel - LAGALLARDE Quentin (mandataire LAINÉ Sylvie jusqu'à son arrivée 17h37) - LAINÉ Sylvie - LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile (mandataire LELONG Gilles jusqu'à son arrivée 19h20) - LEFRANC Bertrand (mandataire HÉBERT Dominique jusqu'à son arrivée 18h08) - LEJAMTEL Ralph - LELONG Gilles (mandataire COUPÉ Stéphanie jusqu'à son arrivée 17h35) - LEMOIGNE Sophie (mandataire PERRIER Didier jusqu'à son arrivée 17h18) - LEPOITTEVIN Gilbert - MAGHE Jean-Michel - MARGUERITTE Camille (arrivée 17h46) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel - MORIN Lucie - PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PLAINEAU Nadège (mandataire HULIN Bertrand jusqu'à son arrivée 18h20) - RONSIN Chantal (mandataire SIMONIN Philippe jusqu'à son arrivée 17h51) - ROUELLÉ Maurice (arrivée 17h20) - SIMONIN Philippe - SOURISSE Claudine (mandataire LEPOITTEVIN Gilbert pendant son absence 17h43 - 19h20) - TARIN Sandrine - TAVARD Agnès (arrivée 17h20) - VARENNE Valérie (mandataire HUREL Karine jusqu'à son arrivée 17h45) - VASSAL Emmanuel - VIVIER Nicolas.

ABSENTS EXCUSÉS

BOUSSELMAME Nouredine a donné procuration à GRUNEWALD Martine
FAGNEN Sébastien a donné procuration à DUVAL Karine
LEJEUNE Pierre-François a donné procuration à MARTIN Patrice
LEQUILBEC Frédéric a donné procuration à TARIN Sandrine
PIC Anna a donné procuration à ARRIVÉ Benoit
SAGET Eddy a donné procuration à FRANÇOISE Bruno

ABSENT

MARGUERITTE David

Mme Sylvie LAINÉ conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 - CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

Structure - contact	Projet - description	Public visé	Date de réalisation	Coût total	Subvention N 1	Subvention 2024	
Maison des jeunes et de la culture COTENTEEN'S CHALLENGE Nouvelle demande	Organisation d'un tournoi sportif et convivial se déroulant sur 3 jours où une centaine de jeunes issue de l'ensemble des quartiers de Cherbourg-en-Cotentin (dont 80 % issus des QPV et QVA) se retrouveront. Des initiations à différentes pratiques sportives innovantes et limitant les contacts physiques sont prévues sur toute la durée du tournoi. La thématique olympique et para olympique sera le fil rouge avec la présence d'athlètes et artistes de haut niveau pour faciliter l'échange sur les JO avec les jeunes. Cette action vise également à promouvoir le sport comme vecteur de lien social, reconnu pour ses vertus sur la santé, le vivre ensemble, l'estime de soi. Un goûter sera offert aux jeunes participants à l'issue des 3 jours de tournoi.	Jeunes des QPV	Avril 2024	6 200 €		2 000 €	32 %
Association Sportive de l'Arsenal et de la Marine (ASAM) Nouvelle demande	Promouvoir et développer le sport auprès des publics des QPV. Faire découvrir à ces publics la pratique du tir à l'arc, de la plongée, du tchoukball, du handball... Le quartier les Fourches Charcot Spanel sera le quartier pilote sur lequel cette action sera expérimentée en lien étroit avec le centre social Flora Tristan, l'ASE et le Programme de réussite éducative, implantés sur le quartier. En effet ces services seront prescripteurs pour orienter les usagers de leurs structures à : <ul style="list-style-type: none"> - Découvrir au moyen d'ateliers organisés sur place les différentes pratiques dispensées par l'ASAM - Accompagner vers les lieux de pratiques de l'ASAM - En finalité, accompagner l'autonomie des habitants pour se rendre par leurs propres moyens sur les différents ateliers proposés. Gratuité de l'adhésion aux participants issus des QPV prise en charge par le club. Une fois adhérent de l'ASAM les habitants au même titre que tous les adhérents pourront se voir confier s'ils le souhaitent et selon leurs compétences des responsabilités au sein de l'organisation : encadrement d'activités place dans le comité directeur, encadrement administratif...	Publics QPV	Année 2024	10 550 €		4 300 €	40 %

<p>Association des Paralysés de France : Projet « La puce à l'oreille »</p> <p>Deuxième demande</p>	<p>Le projet de « la puce à l'oreille » repose sur 4 piliers que sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le respect de l'environnement : à travers la vente à moindre coût en boutique inter associative, des vêtements de seconde main, des livres d'occasion, des objets éco-conçus... - Un caractère inter-associatif : espace ouvert aux acteurs de l'ESS pour proposer leurs produits - Une dimension d'insertion sociale et/ou professionnelle : accueil de bénévoles en situation de rupture professionnelle et de population confrontés à des difficultés sociales et économiques. <p>Un lieu de développement du lien social : la puce à l'oreille tend à vouloir un tiers lieu rassemblant des personnes issues des quartiers prioritaires (QPV et QVA) du territoire en leur offrant un espace de partage, d'échange, de solidarité, d'écoute et de soutien au moyen de diverses activités favorisant le lien social.</p> <p>L'action débutée en 2023 a permis à environ 1 000 personnes d'acquérir des vêtements et autres objets de seconde main dans la boutique. 50 personnes nouvelles ont été mobilisées via les ateliers. La plupart des bénéficiaires sont issus des quartiers prioritaires (QPV et Îlots de pauvreté répartis sur le territoire (EX QVA notamment) .</p>	Public mixte et issus des QPV/QVA	Année 2024	60 000 €	2 500 €	2 000 €	3,5 %
<p>Au fil de l'eau FESTIVAL Ô TOUR DU MONDE #2</p> <p>2ème demande</p>	<p>Le deuxième festival interculturel « Ô TOUR DU MONDE #2 » entend rassembler un public divers et de tous âges issu des quartiers prioritaires mais aussi d'ailleurs afin de générer de la mixité sociale. La deuxième édition se déroulera du 19 au 23 Juin 2024 soit 3 jours d'échanges interculturels et artistiques sur différents lieux de CEC : La pt'ite récup, l'espace René Lebas et le cinéma le Palace. Autour de trois temps forts :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Un ciné débat au Palace - 1 journée d'ateliers (musique du monde, ateliers zen, sophrologie, didjeridoo...) - Un grand pique-nique populaire dans le jardin central de l'espace René Lebas. <p>L'action de 2023 a rassemblé 386 participants (210 femmes et 176 hommes). Une 30aine de bénévoles issue des QPV a été mobilisée pour l'organisation et l'animation du festival.</p> <p>Ce projet a été une belle réussite et une initiative intéressante, car inter associative.</p> <p>Pour la première fois, de nombreuses associations d'insertion, de culture, du monde du handicap, du logement social, et des sports culturels se sont associés, avec des réunions régulières pour construire une semaine d'événements exceptionnels, autour des cultures du monde, de la tolérance, de la découverte, de l'échange, du débat du monde de demain.</p>		Juin 2024	23 294€	3 000 €	2 400 €	10,5 %